

**Province de Québec**  
**Municipalité du village de Kingsbury**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal du Village de Kingsbury tenue le 3 octobre 2023 à 19h15, à la salle du Conseil située au 370 rue Du Moulin à Kingsbury.

Sont présents :

Myriam Baum, conseillère,  
Suzanne Bédard, conseillère,  
Claire Morazain, conseillère  
Marc Saumier, conseiller,  
Tommy Vaillancourt, conseiller,  
formant ainsi quorum sous la présidence de la mairesse Martha Hervieux.

Madame Chantal Coutu, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

Est absent:

Pierre Bail, conseiller

**1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de la convocation et du quorum**

La régularité de la convocation de l'assemblée, de même que le quorum, sont constatés à 19h15 par la mairesse Martha Hervieux. Elle déclare par la suite l'ouverture de l'assemblée.

**2023-10-01**

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil. Il est proposé par la conseillère Myriam Baum, appuyé par le conseiller Tommy Vaillancourt

Que l'ordre du jour de la présente séance soit le suivant en ajoutant au point 15. Varia les items suivants :

- 15.1 Huis clos
- 15.2 Dépôt avis public rôle triennal

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de la convocation et du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour

**Administration**

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2023
4. Première période de questions (10 minutes)
5. Finances
  - 5.1 Budget
  - 5.2 TECQ
  - 5.3 Contrat de Chantal Coutu, directrice générale
  - 5.4 Budget 2024
6. Suivis
  - 6.1 Taxes en souffrance
  - 6.2 Règlement d'absentéisme des conseillers
  - 6.3 FDT
7. Correspondances
  - 7.1 ADMQ
  - 7.2 Cooptel
  - 7.3 CDC

- 7.4 Politique de protection des renseignements personnels
- 7.5 Journée internationale du Trouble développemental du langage
- 7.6 Activité Maison de la famille des Arbrisseaux
- 7.7 CAB de Richmond

**8. Sécurité publique**

- 8.1 Bateau à moteur électrique et à batterie sur le marais
- 8.2 Résolution no 2023-10-05 modifiant le règlement no 142 (16.1-06-2016) décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.
- 8.3 Panneaux d'affiche

**9. Transport (voirie)**

- 9.1 Andins

**10. Hygiène du milieu (aqueduc et égout)**

- 10.1 Mesure des boues

**11. Aménagement, urbanisme et développement**

**12. Loisirs et culture**

- 12.1 Prêt de la salle communautaire à Marylie Thibeault

**13. Rapport des comités**

- 13.1 CPIK
- 13.2 Comité terrain de jeux
- 13.3 Comité sécurité civile
- 13.4 Comité compostage
- 13.5 Comité MADA et MAE volet 1
- 13.6 Comité tâches et salaires employés
- 13.7 Comité 3000\$/Salle communautaire

**14. MRC du VSF**

- 14.1 Avis public
- 14.2 Reconnaissance bénévole culturel

**15. Varia**

- 15.1 Huis clos
- 15.2 Dépôt avis public rôle triennal

**16. Deuxième période de questions (10 minutes)**

**17. Levée de l'assemblée**

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**ADMINISTRATION**

**3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2023.**

Les élu.e.s ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2023, il est proposé par le conseiller Marc Saumier, appuyé par la conseillère Suzanne Bédard, d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2023

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**4. Première période de questions (10 minutes)**

Le citoyen Michel Thibeault parle des buts de la patinoire qui sont non conforme et de la possibilité de mettre un panneau d'affichage sur le chemin Valley pour de la circulation locale seulement avec limite de poids. Le citoyen Daniel Bernard demande pourquoi les jeux des enfants ne sont pas encore installés.

2023-10-02

## 5. FINANCES

### 5.1 Budget

2023-10-03

Conformément à la Loi, la directrice générale et greffière-trésorière fait rapport des dépenses autorisées totalisant la somme de 107 408,26\$ pour septembre 2023.

La liste des dépenses est la suivante :

#chèque	Qui	Quoi	Montant
Desj.	Sylvain Demers	Services août 2023	458,47
Desj.	Eurofins Enviro	Analyse eau potable et usée	360,45
Desj.	Bell Canada	Télémetrie	255,15
Desj.	Cooptel	Août septembre 2023	370,95
Desj.	SPA	Service septembre 23	88,06
Desj.	Hydro-Québec	Éclairage rue août 23	154,54
Desj.	Tech-nic Conseil	Microsoft 365	197,37
Desj.	Hydro-Québec	Réservoir eau	184,16
Desj.	Hydro-Québec	Pompe égout rue ru Moulin	98,86
Desj.	Gaudreau Enviro	Collecte et tonnage août 23	810,08
Desj.	Journal ardoise	Édition automne 2023	59,76
Desj.	Croix-Rouge	Entente annuelle 23-24	225,00
Desj.	Gouv. FED	DAS septembre 2023	498,35
Desj.	Gouv. Provincial	DAS septembre 2023	1 415,49
Desj.	Visa Michel	Essence Michel, essence gazon	315,74
Desj.	Bell Mobilité	Cell. Michel Mailhot	67,79
Desj.	Mun. Kingsbury	Paye élus et employés	5 619,98
8385	LNA	Études des puits	1 062,08
8386	Martha Hervieux	Carte cadeau, jeux	70,00
8387	Philippe Berthelette	Débroussaillage	1 421,09
8388	MRC VSF	Quote-Part	3 755,66
8389	CHEMCO	Alun	1 903,99
8390	Services EXP	Expertises pour Ponceau	858,00
8391	Exc. Éric Beauregard	Fond de la patinoire	5 971,51
8392	Services EXP	Expertises pour Ponceau	3 201,32
8393	Excavation L.G	Ponceau Valley fact 1	77 984,41
Total			107 408,26

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par la conseillère Myriam Baum d'accepter la liste des comptes à payer et de ratifier les paiements émis pour le mois de septembre 2023.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Revenus Desjardins	Du 1 <sup>er</sup> au 30 septembre 2023	
Dépôt	Taxes 2023	24 909,70
Dépôt	Taxes 2022	145,18
Dépôt	Loyer CPIK septembre 23	9 427,30
Dépôt	Remb. Bombardier livre 125e.	5 076,63
Dépôt	Retour amende août 2023	950,00
Total		40 508,81

Revenus CIBC	Du 1 <sup>er</sup> au 30 septembre 2023	
Dépôt		0,00
Total		

Soldes des comptes bancaires au 30 septembre 2023

CIBC	359 349,56
Desjardins	203 413,60
Total des liquidités CIBC et Desjardins au 30 septembre 2023	562 763,16

## Chèques non encaissés, argent mis de côté au 30 septembre 2023

Chèques	92 816,89
Argent mis de côté	190 000,00
Total des montants mis de côté CIBC et Desjardins au 30 septembre 2023	282 816,89

### 5.2 TECQ

Les travaux du Ponceau sur le chemin Valley sont terminés (priorité 4). Lors des travaux un joint de l'aqueduc a été brisé ce qui a causé une interruption de l'eau pour tout les résidents du chemin Valley pendant 2 jours et un avis d'ébullition pour l'ensemble du village pendant plusieurs semaines. L'inspection après travaux a été effectuée, le chemin doit être élargi pour respecter les normes, le nettoyage et ensemencement devra être finalisé et l'installation d'un garde-fou côté extérieur doit être installée. Le 105 000\$ de départ de l'entrepreneur devrait être respecté même avec les ajustements comme le tuyau de purge, l'asphalte recyclé installé et les retouches d'après travaux. Pour un montant global de 120 000\$ avec les frais d'ingénierie.

Le conseil demande à ce qu'un garde-fou des 2 côtés soit installé et non pas juste d'un côté. Selon l'ingénieur et les normes pour les garde-fous, le côté intérieur n'a pas besoin de garde-fou, mais la directrice générale en fera la demande à l'ingénieur et l'entrepreneure du projet.

### 5.3 Contrat de Chantal Coutu, directrice générale

Un huis clos a été fait avant cette réunion de 18h30 à 19h15, la suite en huis clos le 9 octobre 2023 à 15h et d'autres échanges de courriel et/ou rencontres.

### 5.4 Budget 2024

Un document comparatif des dépenses et budget des 9 mois de 2023 (janv. à sept 23) avec les notes de la directrice générale est remis à tous les conseillers présents.

Une première réunion pour le budget est décidée pour le 14 novembre 2023 14h. Le conseil veut le même format de document que l'an passé, avec une colonne de dépenses des 9 mois passés, une colonne avec les dépenses obligatoires jusqu'au 31 décembre 2023 et une colonne avec le budget.

## 6. SUIVIS

### 6.1 Taxes en souffrance

La municipalité a récupéré un montant de 146\$ en septembre 2023 pour le paiement de taxes de 2022. Il reste moins de 400\$ à recevoir pour les années précédentes. Pour les quatre versements de 2023, il y a 12 retardataires pour le moment.

### 6.2 Règlement d'absentéisme des conseillers

Copie envoyée par courriel et donnée aux conseillers  
Reporté en novembre

### 6.3 FDT

La municipalité ne peut pas faire la demande au FDT pour la subvention du fond de la patinoire, car il faudrait mentionner que c'est pour une surface multisport pour que ça soit accepté et sans la poussière de roche, il est impossible que ça fonctionne. Donc, l'argent non utiliser cette année pourra et devra être utilisé l'an prochain pour ce projet ou un autre.

## 7. CORRESPONDANCES

### 7.1 ADMQ

La directrice générale sera présente lors de la formation ABC du DG, à Québec du 4 au 6 octobre 2023. Les dépenses d'hôtel, déjeuner et dîner sont aux frais de l'ADMQ, il restera donc les frais de souper et d'essence à rembourser à la directrice avec les preuves de dépenses.

### 7.2 Cooptel

Le contrat avec Cooptel pour l'internet et la ligne téléphonique est renouvelé pour 36 mois pour le bureau municipal au coût de 119,50\$ par mois.

### 7.3 CDC

Reporté en novembre

### 7.4 Politique de protection des renseignements personnels

**Attendu que** le document est remis aux conseillers.ères et à la mairesse par courriel

**Attendu qu'**une personne doit être déléguée pour faire respecter cette politique.

Il est proposé par la conseillère Myriam Baum, appuyé par le conseiller Tommy Vaillancourt et adopté à l'unanimité des conseillers présents

**D'**adopter la politique de protection des renseignements personnels et de le mettre sur le site internet.

**Que** Chantal Coutu, directrice générale, soit nommée responsable du dossier à la municipalité.

### 7.5 Journée internationale du Trouble développemental du langage

Le courriel reçu est lu en conseil, et il est décidé que la municipalité n'adhère pas à la cause.

### 7.6 Activité Maison de la famille des Arbrisseaux

La municipalité a reçu un courriel de Catherine de la Maison de la famille des Arbrisseaux pour connaître l'intérêt de la recevoir pour une activité en partenariat avec eux. Le conseil a décidé d'aller avec la suggestion d'une projection de film. La directrice générale Chantal Coutu va informer Catherine de l'intérêt de la municipalité. Le conseil veut en profiter pour offrir le popcorn. Quand une date sera sortie, la municipalité via le Saviez-vous que demandera aux citoyens qui veut s'impliquer. La directrice générale Chantal Coutu et le conseiller Tommy Vaillancourt ont déjà démontré leur intérêt dans l'implication dans l'organisation de l'activité.

### 7.7 CAB Richmond

Une demande d'aide financière pour la popote roulante est demandée. Vu que la municipalité donne déjà au CAB de Richmond et que le budget autorisé pour les associations est presque tout écoulé, la demande est refusée.

## 8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 8.1 Bateaux à moteur électrique et à batterie.

Sylvain Demers mentionne que le règlement municipal mentionne l'interdiction des bateaux à essence seulement.

Julie Poulin de la MRC mentionne que les cours d'eau sont de juridiction fédérale, mais qu'il peut être possible de faire des demandes, mais qu'il peut en coûter très cher de faire le processus.

La suggestion de mettre des cordes sur le marais pour repousser les oiseaux migrateurs serait à considérer.

2023-10-04

Une enseigne « embarcation à moteur ou propulsion non autorisée » ne serait pas permise, il faut voir si une enseigne « permis pour les embarcations à rame seulement » serait possible.

2023-10-05

## **8.2 Résolution no 2023-10-05 modifiant le règlement no 142 (16.1-06-2016) décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.**

Il est proposé par le conseiller Marc Saumier, appuyé par le conseiller Tommy Vaillancourt et adopté à l'unanimité des conseillers présents le règlement suivant.

Le conseil décrète ce qui suit :

1. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique, une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,52\$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

2. Le règlement no 142 est modifié par l'insertion après l'article 2, du suivant :

Le montant de la taxe est indexé, au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année à compter de 2025, selon le taux correspondant

à la variation annuelle de l'indice moyen d'ensemble, pour le Québec, des prix à la consommation, sans les boissons alcoolisées, les produits du tabac, les articles pour les fumeurs et le cannabis récréatif, pour la période de 12 mois qui se termine le 30 juin de l'année qui précède celle pour laquelle le montant de la taxe doit être indexé.

Ce montant, ainsi indexé, est diminué au cent le plus près s'il comprend une fraction de cent inférieure à 0,005\$; il est augmenté au cent le plus près s'il comprend une fraction de cent égale ou supérieure à 0,005\$.

Le résultat de cette indexation correspond au montant publié par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire dans la Partie 1 de la *Gazette officielle du Québec*, conformément à l'article 2.1 du Règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1 (chapitre F-2.1,r.14)

3. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

2023-10-06

## **8.3 Panneaux d'affichage**

**Attendu que** des panneaux d'affichage sont à remplacés dû à des bris ou graffitis.

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par le conseiller Tommy Vaillancourt et adopté à l'unanimité des conseillers présents

**D'**autoriser l'inventaire fait par la directrice générale et d'en faire la commande auprès du fournisseur Goliax.

## **9. TRANSPORT (VOIRIE)**

### **9.1 Andins**

La directrice générale a fait le suivi avec la directrice générale de SFXB. Celle-ci mentionne que tout devrait être réparé avant l'hiver.

## **10. HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC ET ÉGOUT)**

### **10.1 Mesure des boues**

La mesure des boues a été faite le 20 septembre 2023, la directrice générale est en attente du document des résultats.

## 11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

### 12. LOISIRS ET CULTURE

#### 12.1 Prêt de la salle communautaire à Marylie Thibeault

**Attendu que** Madame Marylie Thibeault offre des cours de yoga à la population de Kingsbury.

**Attendu que** c'est un service offert aux citoyens.

Il est proposé par la conseillère Myriam Baum, appuyé par la conseillère Claire Morazain et adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**Que** la location de la salle communautaire pour les cours de yoga de Marylie Thibeault soit gratuite.

**Que** les contrats de location continueront d'être remplis pour assurer un bon suivi.

### 13. RAPPORT DES COMITÉS

#### 13.1 CPIK

Le conseiller Marc Saumier informe les membres du conseil qu'une réunion du CPIK a eu lieu dans la matinée du 3 octobre 2023. Des soumissions pour les transformateurs ont été reçues et aussi pour le dépoussiéreur, ils seront donc démantelés comme le demandent les assurances.

Cependant, il faut s'assurer d'avoir l'accord avec le patrimoine pour le dépoussiéreur, car il pourrait faire l'objet d'une protection du patrimoine.

À la MRC, il y a 2 agents du patrimoine, Martha s'occupe de faire la demande.

#### 13.2 Comité terrain de jeux

Le comité parc a eu quelques rencontres avec le CSLE et une autre est à venir, pour déterminer l'aide qu'ils peuvent apporter dans le dossier du projet parc. Une rencontre avec la municipalité de SFXB est prévue pour poser nos questions sur leur parc pour connaître les étapes qu'ils ont suivies.

Il y a 2 entrepreneures pour le paillis spécial pour les parcs, il faut aussi penser à rehausser le terrain, car celui-ci ne se draine pas facilement. Dans le projet pour la sécurité des usagers, il faut penser à installer des lumières dans le parc, c'est une demande obligatoire du gouvernement.

Une subvention est possible avec le PRAFIR SPA qui rembourse 66% du projet, 24% peuvent venir de subvention diverse comme le FPS de la MRC et donc 10% doivent venir de la municipalité et/ou de don privé.

Extrait du procès-verbal Résolution ayant pour objet de présenter un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air Résolution no 2023-10-08 lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité du Village de Kingsbury, tenue le 3 octobre 2023, il est proposé par le conseiller Marc Saumier et dûment appuyé par le conseiller Tommy Vaillancourt :

**QUE** la municipalité du Village de Kingsbury autorise la présentation du projet Parc au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;

**QUE** soit confirmé l'engagement de la Municipalité du Village de Kingsbury à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de

2023-10-07

2023-10-08

contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;

**QUE** la Municipalité du Village de Kingsbury désigne Madame Chantal Coutu, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

### **13.3 Comité sécurité civile**

La vérification est faite avec le service d'incendie, la municipalité n'a pas d'obligation à avoir l'hébergement des citoyens avec Windsor ou SFXB, il est donc possible d'aller avec Richmond.

Une entente doit être signée et retourner au service d'incendie.

Lors du conseil de septembre, le conseil à mentionner que la municipalité irait avec Richmond le cas échéant que la municipalité a le choix. Alors la directrice générale verra à la signature de l'entente avec la Ville de Richmond.

Une rencontre est prévue avec Louis Versaille, conseiller en sécurité civile pour la région de l'Estrie, le 16 novembre à 13 h 30.

### **13.6 Comité relève employé municipal**

Une aide/relève de Michel Mailhot serait à envisager.

Une rencontre avec Michel Mailhot, employé municipal, Chantal Coutu, directrice générale et Marc Saumier, Conseiller, sera à prévoir pour les attentes de tout le monde.

La possibilité sera discutée au budget

### **13.7 Comité 3000\$/ salle communautaire**

La porte avant serait à changer avant l'hiver, idéalement pour diminuer les coûts de chauffages. Une demande sera faite à l'employé d'été Mathis Morneau d'étendre la roche qui a été mise en prêt des escaliers pour niveler le terrain.

Il faut ajouter sur le site internet qu'aucune friture n'est autorisée dans la salle communautaire, car une hotte circulatoire sera installée.

L'option de la subvention PRABAM sera à envisager pour améliorer l'isolation ou autres travaux possibles pour améliorer l'étanchéité et assuré la sauvegarde de la salle communautaire.

Une recherche pour un entrepreneur certifié sera faite pour poser les portes avant en bois sans cadre.

## **14. MRC du VSF**

2023-10-09

### **14.1 Avis public**

**Attendu que** la municipalité a reçu deux avis publics que la MRC : une sur la rémunération du préfet et l'autre sur le Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030.

Il est proposé par le conseiller Marc Saumier, appuyé par la conseillère Myriam Baum, adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**D'afficher** les deux avis sur le babillard du bureau municipal.

2023-10-10

### **14.2 Reconnaissance bénévole culturel**

**Attendu que** la municipalité à reçu une invitation a envoyé des bénévoles à l'événement « Reconnaissance des bénévoles de la culture »

**Attendu que** la mairesse Martha Hervieux propose d'envoyer la candidatures des trois bénévoles organisateur du salon de la lutherie il est proposé par la conseillère Claire Morazain, appuyé par le conseiller Tommy Vaillancourt

**D'envoyer** la candidature de Christine Fortin, Jacques Mayrand et Marc Saumier pour la soirée reconnaissance bénévole culturel.



## **15. VARIA**

### **15.1 Huis clos – Séance de travail**

Le conseil décide que les séances huis clos/séance de travail seront au besoin et non de façon récurrente avant chaque conseil municipal.

2023-10-11

### **15.2 Dépôt avis public rôle triennal**

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité du village de Kingsbury sera, en 2024 en vigueur pour son troisième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, cet avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du Chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC du Val-Saint-François

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC du Val-Saint-François et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par la conseillère Myriam Baum et adopté à l'unanimité des conseillers présents

D'afficher l'avis sur le babillard du bureau municipal et sur le site internet.

## **16. Deuxième période de questions (10 minutes)**

2023-10-12

### **17. Levée de l'assemblée**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Myriam Baum, appuyé par la conseillère Suzanne Bédard, que la présente séance soit levée à 21h45.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

---

Martha Hervieux,  
Mairesse

---

Chantal Coutu,  
Directrice générale et greffière-trésorière